

# Budget de VGP et comparaison avec St-Quentin-en-Yvelines

## Budget Primitif 2014 de VGP

Le budget primitif a été voté sur le nouveau périmètre des 18 communes sans que les conseillers des 3 nouvelles communes puissent donner leur avis. Cependant, ce budget pourra être révisé après les élections de mars 2014. Le tableau permet d'apprécier l'évolution à périmètre constant des 15 anciennes communes et l'impact prévisionnel de l'entrée des 3 nouvelles.

Budget Primitif simplifié en Millions d'euros	BP 2013 à 15 communes	BP 2014 à 15 communes	BP 2014 à 18 communes	Remarques
Population totale légale au 1.1.2014	188 386	188 386	248 172	+ 59 386 habitants soit +33%
<b>Recettes de fonctionnement :</b>	<b>97.2</b>	<b>97.8</b>	<b>126.3</b>	<b>+29%</b>
Dotation Globale de Fonctionnement	8	7.2	9.7	+2.5 M€ du fait des 3 communes entrantes mais -0.8 M€ pour les 15 communes anciennes
Impôts	50.9	53.2	69.6	+4.5% à périmètre constant de 15 communes
Compensations fiscales (dont TP)	13.5	13.4	15.8	
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	18.2	18.6	24.2	+30% avec les 3 nouvelles communes
Autres recettes des usagers ou autres : pénalités de la loi SRU sur les logements sociaux, musique, loyers pépinière, ordures spéciales et valorisation des ordures, ...	6.5	6.4	7.1	
<b>Dépenses de Fonctionnement :</b>	<b>97.2</b>	<b>97.8</b>	<b>126.3</b>	
Attributions de compensations aux communes	36.6	36.9	54.8	Augmente de 37.7% à 43.4%
Reversements de péréquation (FNGIR, FPIC)	18.1	21.1	21.6	+ 3 M€ soit 16.6% à périmètre inchangé de 15 communes
Politiques déléguées à VGP (hors personnel)	25.4	25.6	32.4	Maintien à 26% des dépenses
Charges de personnel	9.8	10.2	10.4	de 10 à 8% des dépenses (synergie)
Autofinancement dégagé (dont amortissements)	7.3	5.0	7.2	Baisse de ce solde de fonctionnement de 7.5 à 5.7%
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>10.0</b>	<b>7.8</b>	<b>10</b>	
Autofinancement dégagé	7.3	5.0	7.2	(ligne précédente)
Fonds de récupération de la TVA FCTVA	0.9	0.8	0.8	
Subventions	1.8	2	2	
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>10.0</b>	<b>7.8</b>	<b>10</b>	<b>Stables malgré trois communes en plus</b>
Emprunts = dépenses – recettes d'investissement	0	0	0	Pas d'emprunt, dette négligeable

A périmètre constant, l'effet de ciseau entre dotations et compensations fiscales en baisse (-0.9M€) et péréquations en hausse (+3M€) s'accroît et la différence conduit à une augmentation des impôts (+2.3M€) et à la baisse du solde d'autofinancement qui permet d'investir (-2.3M€).

A nouveau périmètre, les politiques déléguées à VGP ne représentent toujours que 26% des dépenses de fonctionnement (hors personnel) tandis que les reversements aux communes augmentent très sensiblement (de 38 à 43%). La baisse des dépenses de personnel de 10% à 8% traduit la synergie dégagée avec l'augmentation du périmètre.

Seule, l'augmentation de la dotation de fonctionnement due à l'entrée des 3 nouvelles communes (+2.5M€) permet de retrouver le niveau antérieur des investissements sans emprunt mais sur le nouveau périmètre. Les investissements restent limités et surtout les reports d'une année sur l'autre des montants non consommés sont très importants :

Investissements en M€	2013	2014
Report de l'année n-1	17.9	16.6
Budget primitif année n	10	10
Total budgété année n = report +BP	27.9	26.6
Reporté sur l'année n+1	16.6	

## Comparaison avec St-Quentin-en-Yvelines

La comparaison des budgets permet d'analyser les différences entre les compétences communautaires et les politiques de développement de Versailles Grand Parc d'une part et de St-Quentin-en-Yvelines d'autre part :

- 40% de dépenses de fonctionnement communautaires en plus à St-Quentin-en-Yvelines pour 40% d'habitants en moins.
- Pourcentage des reversements aux communes 3 fois plus élevé à VGP.
- Investissement 8 fois plus élevé à SQY mais 400M€ de dettes (en baisse ces dernières années) contre une dette négligeable ; s'agissant d'une ville nouvelle, l'investissement et l'endettement sont loin d'être anormaux. Ceci traduit une espérance sur l'avenir et l'attractivité économique exceptionnelle de ce territoire : 108 000 emplois pour 147 000 habitants à St Quentin en Yvelines, mais seulement environ 90 000 emplois pour 248 000 habitants à VGP. Par ailleurs, la maîtrise de la dette révèle la maturité du projet communautaire.

Globalement, VGP reste une communauté de services en cours de développement tandis que SQY est une communauté de projets qui arrive à maturité

	Versailles Grand Parc à 18	St-Quentin en-Yvelines	VGP/SQY	SQY/VGP
Population totale légale 2014	248 172 habitants	146 896 habitants	1,7	0,6
Emplois totaux	Environ 90 000 emplois	108 000 emplois	1,2	0,8
Emplois par habitant	0,36 emploi/habitant	0,74 emploi/habitant	2	0,5
Nombre de communes au 1.1.2014	18 communes	7 communes		
Fonctionnement	126,3 M€	173,2 M€	0,7	1,4
+ Investissement	10,0 M€	77,8 M€	0,1	7,8
<b>Total</b>	<b>136,3</b>	<b>251,0</b>	<b>0,5</b>	<b>1,8</b>
Endettement	négligeable	400 M€		
Reversements aux communes	73,3 M€ (58%)	32,1 M€ (19%)	2,3	0,4
Péréquation intercommunale FPIC	2,7 M€	1,8 M€	1,5	0,7